



LE CLUB DE SOCCER LES DRAGONS DE DRUMMOND

Engagement des arbitres Club de soccer les Dragons de Drummondville Pour l'année 2009

À titre d'arbitre, je m'engage à :

1. Consulter très régulièrement mon courriel et le site internet des Dragons dans la section d'arbitrage pour m'informer de mes assignations, des règlements, des différentes activités et documents du comité d'arbitrage.
2. Doit avoir confirmé sa cédule le jeudi avant 18h sinon ses matchs seront donnés à quelqu'un d'autre. Reconfirmer sa cédule le vendredi, car des modifications peuvent avoir été faites le jeudi soir.
3. Être présent sur le terrain 30 minutes avant le début du match, afin de vérifier que le terrain est conforme et sécuritaire pour le déroulement du match.
4. Avertir l'assignateur des Dragons soixante-douze (72) heures à l'avance pour une annulation d'assignation. Toutes communications concernant une demande doivent être faites directement à l'assignateur par courrier électronique. Une confirmation lui sera retournée dans les 24 heures. Si l'arbitre n'a pas reçu de confirmation dans le temps requis, il sera responsable de communiquer de nouveau avec l'assignateur des Dragons.
5. Assumer les pénalités suivantes, le cas échéant : la rémunération que j'aurais dû recevoir pour un match manqué sera soustraite de ma paie pour chaque match manqué sans avoir avisé l'assignateur des Dragons.
6. Envoyer à qui de droit et le plus rapidement possible après le match des ligues LSJM, LIZ2 et LSM les feuilles de match dans l'enveloppe fournie par l'équipe receveuse. Sinon, il sera soustrait de ma paie un montant équivalent à l'amande demandé par la ligue dans une telle situation.
7. Remplir un formulaire de discipline pour tout carton rouge donné pendant mon match. Le rapport doit être fait à l'ordinateur et doit être retourné avec la feuille de match. Une copie doit être envoyée à l'assignateur. Pour les matchs seniors, le formulaire de la ligue doit être utilisé et la copie doit être envoyée par courriel à la ligue et à l'assignateur.
- 8. En tout temps et n'importe où, j'officierai qu'avec l'autorisation de l'assignateur des Dragons.**
9. Respecter la charte de l'esprit sportif, le code d'éthique et le code de déontologie des officiels du club de soccer les Dragons de Drummondville qui est joint à cet engagement.

N.B. La rémunération par match sera conforme aux tarifs approuvés par le comité d'arbitrage des Dragons pour l'année 2009.

Signatures

J'ai pris connaissance du présent engagement et des obligations qu'il comporte.

Nom de l'arbitre : _____

Signature de l'arbitre : _____

Pour les Dragons : _____

Stéphane Patrick coordonnateur de l'arbitrage

Date : ____ / ____ / 2009